

MAGNY

3. Etrée

Données relatives à la présente planche
NB : les plans des PPRn et autres servitudes sont annexés au PLUi

Zonage

- UA,B(a,m,r,v) - Zone urbaine à vocation mixte
- UA,B(a,m,v)j - Sous-secteur de jardin
- A - Zone agricole protégée
- Ac(a,m,v) - Zone constructible pour l'activité agricole
- N - Zone naturelle protégée

Prescriptions graphiques

- Emplacement réservé
- Haie
- Espace boisé classé
- Autre élément de paysage (bosquet, haie, jardin, etc.)
- Zone humide

Éléments patrimoniaux et paysagers remarquables à protéger

- Élément de paysage ou de patrimoine

Éléments portés à connaissance à titre informatif

- Recul par rapport aux routes classées à grande circulation

N°	Élément du patrimoine protégé
235 - 05	Lavoir
235 - 06	Croix
235 - 07	Croix

Emplacement réservé	Bénéficiaire	Surf.
n° 33 - Élargissement de voirie	Commune	205 m²

